

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

27 juin 2024

Date d'Affichage

11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

M. Stéphane LECHANOINE remplit les fonctions de secrétaire.

Étaient absents excusés et représentés : M. Jean-Marc VARIN qui donne pouvoir à M. Benoît LAVARDE, M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°07/01 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire demande à ce que les subventions soient votées par ligne. En effet, Mesdames Annick PLANTEGENEST et Madame Pauline BOSCHER étant membre de bureau dans l'association « Saint Clair Animation », Madame Anne-Marie RABEC étant membre de bureau dans les associations « cheveux blancs » et « Solidarité Alimentaire de l'Elle » et Monsieur Serge ANFRAY étant membre de bureau dans l'association « Vélo Club de l'Elle ».

Les subventions versées pour l'année 2024 aux associations sont ainsi votées à l'unanimité :

Subventions imputées à l'article 65748 du budget communal

- Club Créatif	150.00 €
- Saint Clair Animation	936.00 €
- Club de l'Amitié	250.00 €
- Association des Anciens Combattants de St Clair sur l'Elle	300.00 €
- Cheveux blancs	3 000.00 €
- Solidarité Alimentaire de l'Elle	100.00 €

Total : 4 736.00 €

La subvention accordée à Saint Clair Animation sera versée uniquement à réception de la facture de location d'un écran géant et de la prestation technique pour la retransmission de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

<p>Le secrétaire de séance Stéphane LECHANOINE</p>	<p>Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT</p>
	 